



**REPUBLIQUE DU MALI**  
Un Peuple - Un But - Une Foi

**COMMISSION NATIONALE  
DES DROITS DE L'HOMME**



## **COMMUNIQUE N°010-2019-/CNDH**

Face à la récurrence des attaques meurtrières contre les forces armées engagées dans la sécurisation des personnes et de leurs biens au centre du pays, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) :

- **condamne** avec la dernière énergie ces actes odieux ;
- s'incline pieusement devant la mémoire des soldats tombés sur **le champ de l'honneur** ;
- présente ses **condoléances les plus émues** à l'Armée ainsi qu'à l'ensemble de la nation malienne endeuillées et souhaite prompt rétablissement aux blessés ;
- encourage les forces armées à poursuivre les opérations de sécurisation des personnes et des biens **dans le respect des lois** ;
- invite les populations Maliennes en général et celles des zones concernées en particulier à aider **l'armée nationale** dans la noble mission à elle confiée par la **patrie** ;
- exhorte l'ensemble des forces vives de la nation à **l'union sacrée** autour de nos forces armées.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.

**Bamako, le 18 mars 2019**  
**Le Président**

**Maître Malick COULIBALY**  
Chevalier de l'Ordre National